



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS

Union française des radioamateurs

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (IARU)
Association reconnue d'utilité publique par décret du 29.11.1952.

Siège social : 32 rue de Suède 37100 Tours
Services administratifs BP 77429 37074 Tours Cedex 2
Site web : www.r-e-f.org

Compte rendu de la réunion de la commission des concours du samedi 18 mars 2017 à Tours

Membres présents :

F1BLQ, F4CWN, F5LEN, F5FLN, F6DZR

Excusés : F1NGP, F4CIB, F5AGO, F6IIT, F6HJO

Destinataires : Membres, Président, Sièges

Secrétaire de la réunion : F5LEN

Ouverture de la réunion 9 h

1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la commission se déroulera courant octobre 2017 via une conférence téléphonique sauf actualité particulière.

2. Renouvellement du tiers sortant

Florent F4CWN souhaite renouveler son mandat. Il est réélu à l'unanimité.

3. Réattribution de corrections

F4CWN corrigera le REF 160m

F6DZR corrigera le CCD de mai. F5AGO est sollicité pour corriger le CCD de novembre.

Le planning de correction établi l'an passé est reconduit. Il sera diffusé par Florent F4CWN et il est demandé aux correcteurs de respecter au mieux les échéances de ce planning.

4. Récompenses

Comme chaque année les récompenses seront distribuées lors de l'AG du REF. Patrick F6IIT se chargera du contrôle des plaques chez le fournisseur et les transmettra à Lionel F6DZR ou Jean-Michel F5AGO pour les remettre lors de l'AG du Mans. Les diplômes seront imprimés par Michel F5FLN. Les diplômes non distribués lors de l'AG seront distribués par le service QSL.

5. Radio-clubs et multi-op

Si un participant à un concours utilise un indicatif radio-club, celui-ci sera automatiquement classé en catégorie multi-opérateurs. Cette position reste inchangée.

6. Soirée d'activité VHF

La commission souhaite toujours mettre en œuvre une soirée d'activité mensuelle coordonnée avec le NAC Nordic Activity Contest (<http://vushf.dk/contest/rules/nac-open/>) qui est en place depuis de nombreuses années. Cette compétition amicale se déroule chaque premier mardi du mois sur 144 MHz.

Le système de correction automatique est en cours de finalisation. Le système sera ouvert le plus rapidement possible. Le règlement et les informations de lancement seront communiqués via la liste concours, le site de la commission et Radio-REF.

7. Attribution de F6REF

Le radio-club d'Annemasse F8KCF (74) nous a fait parvenir une demande pour 2018. La commission a émis un avis favorable. La demande sera maintenant transmise au CA du REF.

8. DDFM 50 MHz

Afin d'uniformiser les systèmes de correction, le règlement du DDFM 50 MHz sera modifié. Les locators échangés devront être transmis sur 6 caractères et non plus sur 4 (grand carré). L'échange sur 6 était jusqu'alors facultatif.

9. Rappel des règlements.

L'auto-spotting est interdit quelque soit le média utilisé. Lors du dernier championnat de France HF quelques anomalies ont pu être détectées. De même, il n'est pas raisonnable de passer son week-end à spotter un « bon copain » ce type de comportement pourrait desservir l'intéressé.

Nous rappelons également que les demandes de skeds en HF sont interdites quelque soit le média y compris les réseaux sociaux (FB, Twitter). Voir les règles générales.

10. Classement des stations étrangères en THF

Certaines stations étrangères, notamment EA et DL, nous font parvenir leur log pour certains concours THF. Un classement séparé sera établis.

11. Envoi des logs pour les concours HF

Déjà en place pour les concours THF depuis l'an passé le système de téléchargement sera étendu aux concours HF. L'envoi des logs par email ne sera donc plus possible en 2018. Les responsables de calendrier concours internationaux seront informés.

12. Catégorie 6h pour les concours sub-regionaux

Pour les concours THF sub-regionaux, la catégorie 6H Single sera intégrée dans les règlements nationaux concernés, exception faite de la coupe du REF THF.

Dans votre fichier de log il faudra indiquer dans le champ PSect= 6H SINGLE

La catégorie 6H permet de prendre part au concours pour une durée maximum de 6 heures. Cette période peut être divisée en deux périodes au maximum. Si le participant scinde sa participation en deux, la pause entre les deux périodes devra être au minimum de 2 heures. Une différence de plus de 2h entre deux qso consécutifs marquera la période de pause. Seuls les QSO entrant dans les deux périodes combinées des 6H compteront dans le score final.

13. Renvoi d'un log

En cas d'erreur de paramétrage de son log, il est toujours possible de le renvoyer au robot tant que la période de réception des logs n'est pas dépassée. Seule la dernière version sera conservée. Les participants sont encouragés à vérifier leur envoi via la page des scores déclarés (claimed).

Au cours de cette réunion, nous avons évoqué le souvenir de notre ami Gérard CULLIEREZ F6FWO qui nous a quittés en fin d'année 2016.

Entre autres responsabilités occupées au sein du REF, Gérard à fait partie de la commission des concours pendant de nombreuses années. Durant cette période Gérard a mis au point un des logiciels permettant la correction des concours THF français. Son travail a grandement facilité le travail des correcteurs.



Nous n'oublierons pas sa bonne humeur, sa disponibilité et son enthousiasme.

Merci Gérard.

Fin de la réunion 15 h

Pascal Grandjean – F5LEN